





1 Identification de la substance / préparation et de la société**Acide perchlorique**

Utilisation:	Produit chimique de base
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10.	
Autres dangers:	aucun	
Symbole de danger:		
	Comburant	Corrosif
Phrases-R:	R 5: Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. R 8: Favorise l'inflammation des matières combustibles. R 35: Provoque de graves brûlures.	
Classification 1272/2008 GHS/CLP:		
Mention d'avertissement:	DANGER	
Mentions de danger:	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.	

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
100	Acide perchlorique 60 %
	CAS: 7601-90-3, EINECS/ELINCS: 231-512-4 EU-INDEX: 017-006-00-4 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Ox. Liq. 1, Skin Corr. 1A, H271, H314
	EEC: , R

Commentaire relatif aux composants: Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales:	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Assurer un traitement médical.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Produits extincteurs en poudre. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Mousse.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Chlore (Cl ₂). Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection complet.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent. Utiliser un vêtement de protection individuel. Veiller à assurer une aération suffisante.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Prévoir un sol résistant aux acides.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des matières combustibles. Ne pas stocker avec des solutions alcaliques.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Stockage au frais.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)	non applicable
Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre B.
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes assurant une protection complète des yeux.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger.
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Mesures d'hygiène:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore
Valeur du pH:	fortement acide
Valeur du pH [1%]:	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	ca. 160
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	oui
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	1,53 (20°C / 68,0°F)
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	En tant qu'agent oxydant, attaque les matières organiques telles que bois, papier, matières grasses. Réactions avec les alcalis et les métaux. Réagit au contact des alcools.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.





12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE:	non applicable
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Disposition du même rang avec les autorités au besoin.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	060106*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1873 Acide perchlorique 5.1 8 I
- Code de classification:	OC1
- Etiquettes de danger:	 
- ADR LQ	LQ0: 0 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 1 (B/E)
Classification selon IMDG:	UN 1873 Perchloric acid 5.1 8 I
- EMS	F-G, S-O
- Etiquettes de danger:	 
- IMDG LQ	0 I
Classification selon IATA:	UN 1873 Perchloric acid 5.1 8 I
- Etiquettes de danger:	